



ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BAROMÈTRE ACADÉMIQUE

Objectifs et mode d'emploi

2023

Mesurer la
diversité

ÉGALITÉ

DIVERSITÉ

ON EN FAIT
UNE RÉALITÉ



UN « BAROMÈTRE » ?

Un questionnaire **anonyme** pour mesurer la diversité, l'inclusion, les ressentis quant aux discriminations au sein de notre académie.

CE QUI EST MESURÉ :

- La « **diversité** » : c'est une notion plurielle, qui prend en compte les caractéristiques **d'âge**, de **genre**, d'**origines**, de **handicap**, d'**orientation sexuelle**...
- Les ressentis des personnels quant aux **possibles discriminations** vécues dans le cadre professionnel.

*La diversité est un moteur de performance et de bonne santé d'une organisation.
Pour un service public représentatif de ses usagères et usagers et pour le bien être de ses personnels !*

POURQUOI MESURER ?

Plusieurs études montrent que la fonction publique n'est pas moins discriminante que le privé !

Ce baromètre va permettre un **diagnostic académique** pour mettre en place des **actions** au plus près des besoins.

Il sera réalisé **tous les deux ans** pour mesurer les évolutions dans les années à venir.

UN QUESTIONNAIRE :

- **Conforme** à la législation
- **Complètement anonyme** et **confidentiel** du recueil à l'analyse
- Sans **aucun** recoupement avec une autre base de données : aucune personne répondant ne sera identifiable.
- Sur la base du **volontariat**
- Envoyé à **tous les personnels** de l'académie
- Inspiré d'autres index diversité (Défenseur des Droits...)

MON RÔLE EN TANT QUE PERSONNEL DE L'ACADÉMIE :

Toutes et tous concernés : je réponds quelque soit mon métier, mon ancienneté, mon parcours, mon âge, mes opinions, mon genre, mes origines....

Plus nous seront **nombreux et nombreuses à répondre**, plus les réponses apportées par notre organisation seront pertinentes !

Temps de réponse entre 8 et 10 min.

Du 30 novembre au 23 décembre 2023.

*Pour avoir une
photographie la plus
fidèle possible de notre
académie.*





DES RÉSULTATS :

Qui permettront :

- Une mise en œuvre d'actions d'amélioration : recrutement, mobilités, prise en charge des victimes...
- Une mise en place de formations ciblées

Qui seront disponibles :

- Sur l'intranet académique : les résultats consolidés.

DES RESSOURCES :

- Le **dispositif de signalement** si vous êtes victime ou témoin de discrimination :

stopdiscr@ac-orleans-tours.fr

- Le mail de contact de la **mission académique** « égalité professionnelle et diversité » :

egalitepro-diversite@ac-orleans-tours.fr

- La page égalité diversité du **Ministère** :

<https://www.education.gouv.fr/le-ministere-s-engage-pour-legalite-professionnelle-9284>

LES 25 CRITÈRES DE DISCRIMINATION :

L'apparence physique - L'âge - L'état de santé - L'appartenance ou non à une prétendue race - L'appartenance ou non à une nation - Le sexe - L'identité de genre - L'orientation sexuelle - La grossesse - Le handicap - L'origine - La religion - La domiciliation bancaire - Les opinions politiques - Les opinions philosophiques - La situation de famille - Les caractéristiques génétiques - Les mœurs - Le patronyme - Les activités syndicales - Le lieu de résidence - L'appartenance ou non à une ethnie - La perte d'autonomie - La capacité à s'exprimer dans une langue étrangère - La vulnérabilité résultant de sa situation économique.